



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 21 mai 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Voyage à l'étranger, examen ou concours

#### Anticipez vos démarches pour vos cartes nationales d'identité et passeports

Vous envisagez d'effectuer un séjour à l'étranger au cours des prochains mois, vous vous préparez à passer un examen ou un concours ? **Pensez à vérifier dès à présent la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport.**

Si vous devez les renouveler, sachez que les délais d'obtention sont actuellement de 15 jours pour un passeport et de 6 semaines pour une carte d'identité.

#### Les demandes sont à déposer :

- pour une carte d'identité, auprès de la mairie de votre domicile,

- pour un passeport, auprès d'une des mairies dotées d'une station d'enregistrement. Vous trouverez la liste des 31 mairies du Bas-Rhin équipées sur le site de la Préfecture du Bas-Rhin : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeport>.

La liste des pièces à produire est disponible sur le site <http://vosdroits.service-public.fr/> rubrique « Papiers – Citoyenneté ».

#### IMPORTANT

**La délivrance d'un passeport dit « d'urgence » est réservée pour faire face à des situations imprévues, humanitaires, médicales ou professionnelles. Elle ne peut être mise en œuvre dans les cas d'imprévoyance ou de convenances personnelles, afin de ne pas pénaliser les usagers prévoyants.**

**En une demi-journée, il faut le même temps pour fabriquer 4 passeports d'urgence ou valider 60 demandes de passeports classiques déposées en temps et en heure.**

Contact presse : Préfecture de la région Alsace, préfecture du Bas-Rhin - Viviane Chevallier  
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

Retrouvez les informations : site internet de la préfecture : [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> - Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>